

# Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Joseph-Poitevin

22CÉ-0012

N° de la  
résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS  
ÉCOLE Joseph-Poitevin, Granby

Procès-verbal de la quatrième séance du conseil d'établissement tenue le  
2 décembre 2019 à 18h30 à l'école Joseph-Poitevin.

## ÉTAIENT PRÉSENTS

Bergeron Nancy	Parent
Huard, Mélanie	Déleguée au comité de parents
Langlois Patricia	Parent (substitut au comité de parents)
Beauregard, Michèle	Enseignante
Montminy, Marie	Enseignante
Perron, Nathalie	Enseignante
Rivard, Francesca	Enseignante
Croteau, Karine	Parent substitut
Houle, Martine	Parent
Daigle, Marie-Josée	Parent

## ÉTAIENT ABSENTS :

Stéphanie Gingras, parent  
Mélanie Houle, SDG  
Louise Bolduc, secrétaire

## PARTICIPE ÉGALEMENT

Pascale Dubé, directrice

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La séance ouvre à 18h30.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Nancy Bergeron et appuyé par Karine Croteau :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 3. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

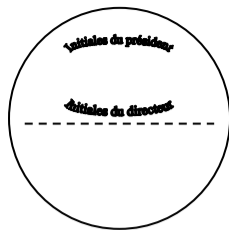
### 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 novembre 2019 ET SUIVIS

Il est proposé par Nathalie Perron et appuyé par Francesca Rivard  
QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du  
4 novembre 2019, soit adopté tel que présenté.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22CE1920-022

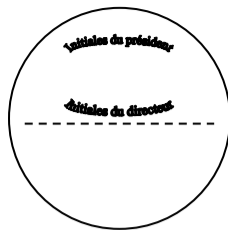
22CE1920-023



# Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Joseph-Poitevin

22CÉ-0013

22CE1920-024	<p><b>5. POINTS DE DÉCISION</b></p> <p><b>5.1 Adoption du budget de l'école</b></p> <p>La directrice nous informe que des coupures financières ont été appliquées par la CSVDC considérant le déficit budgétaire de l'an 2018-2019. Ces coupures ont donc un impact sur le budget en lien avec la peinture et le surplus des revenus des locations de salle.</p> <p>La somme liée à l'aide au secrétariat est à ce jour déjà dépensée considérant le surplus de tâche. Un service supplémentaire au secrétariat prendra place dès janvier 2020. Cette embauche sera assumée par la CSVDC et non imputable au budget de l'école.</p> <p>Mesures dédiées :</p> <p>4-G D : Mesure 15 025 un montant de 55 599\$ est dédié au service à l'élève.</p> <p>4-I D : Formation continue sur l'usage pédagogique des technologies 3 192\$</p> <p>4-J P : Acquisition de livres et de documentaires 5 588\$</p> <p>4-L P : Sorties scolaires en milieu culturel 11 882\$</p> <p>4-N D : École accessible et inspirante 17 738\$</p> <p>Une ponction de 2% a été faite au budget du service de garde afin de venir pallier une partie des coupures imposées par la CSVDC.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
22CE1920-025	<p><b>5.2 Adoption des activités école (concert de Noël-sortie 5<sup>e</sup>)</b></p> <p>Activités à approuver : 19 décembre les classes 501 et 502 iront faire deux visites aux personnes âgées (résidence La Distinction). Les autobus seront assumés par les résidences.</p> <p>19 décembre au matin : spectacle de Noël à l'école.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
22CE1920-026	<p>Point d'information :</p> <p>Mesure dédiée Sorties scolaires en milieu culturel : ce budget peut être utilisé seulement pour les sorties extérieures. Il ne sera donc pas possible d'utiliser ce budget pour des artistes invités en milieu scolaire.</p> <p><b>5.3 Approbation de la planification annuelle du programme d'éducation à la sexualité et COSP</b></p> <p>Présentation du programme pour chacune des années du 3<sup>e</sup> cycle pour les COPS et de tous les niveaux du primaire pour éducation à la sexualité.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>



# Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Joseph-Poitevin

22CÉ-0014

22CE1920-027

## 5.4 Amendement aux règles de régie interne concernant les absences des membres

Un ajout sera fait aux règlements en lien avec les absences des membres.

Extrait :

### 8.10 Absences des membres

8.10.1 Après trois absences, la présidence communique avec le membre concerné afin de vérifier ses intentions à poursuivre son mandat. Il demeure à la discrétion de la présidence de valider les motifs d'absence et de proposer la fin du mandat d'un membre si cela s'applique.

8.10.2 En cas d'absence d'un membre, la direction ou la présidence font appel aux membres substitués. Un envoi des documents est fait aux trois premiers substitués des parents à chacune des convocations pendant l'année scolaire afin de rendre efficace le partage d'informations.

8.10.3 Les substitués pour les membres du personnel sont nommés en début d'année dans une assemblée générale.

8.10.4 Les substitués des parents sont nommés lors de l'assemblée générale des parents au mois de septembre. Les parents intéressés sont placés en ordre selon les résultats des élections si cela s'applique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 6. POINTS DE CONSULTATION

### 6.1 Acte d'établissement 2020-2021

L'acte d'établissement est présenté et aucun commentaire n'est donné par les membres. Les membres sont en accord.

### 6.2 Le plan triennal 2020-2023

Plan triennal présenté. Les membres sont en accord.

### 6.3 La détermination des services éducatifs 2020-2021

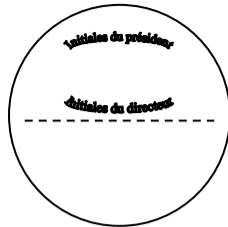
Les membres sont en accord. Aucun commentaire à la suite de la présentation.

### 6.4 La politique relative aux règles et critères d'inscription 2020-2021

Les membres portent des commentaires sur les règles de transfert d'école. Les membres souhaitent que la fratrie soit protégée. Les commentaires seront envoyés à la CS.

## 7. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

Rien de particulier.



# **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Joseph-Poitevin**

22CÉ-0015

## **8. COMITÉ DE PARENTS**

Une rencontre a eu lieu le 28 novembre dernier. Des recommandations ont été faites pour modifier le calendrier scolaire l'an prochain.

Des commentaires ont été portés quant à l'utilisation du portail parents qui n'est pas suffisamment utilisé dans les écoles primaires.

Le comité de parents travaille pour avoir deux conférences : TDAH et Cyberdépendance.

## **9. COMITÉ EHDAAC**

Rien à signaler.

## **10. COUP DE CŒUR**

Service de garde : un membre nommé avoir une bonne communication avec les éducatrices et que les informations circulent bien.

Excellente campagne de financement.

## **11. INFORMATION DE LA DIRECTION**

Les tirelires Halloween : 409.95\$ remis à la fondation.

Souligne les résultats des garçons et filles en lecture. Les statistiques de 2018-2019 démontrent bien que les garçons autant que les filles réussissent bien en lecture.

## **12. OPP**

Information à venir.

## **13. CAMPAGNE DE FINANCEMENT SUIVI**

Plus de 25 000\$ de vente à la suite de la levée de fonds. Nous retirons au moins 40% de ce montant.

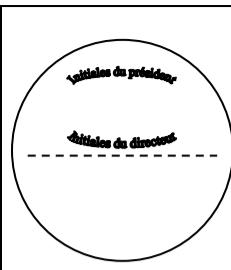
Judi 5 décembre avant-midi préparation des commandes pour la livraison en fin de classe pour les familles.

## **14. VARIA**

Aucun point.

## **15. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École Joseph-Poitevin**

22CÉ-0016

22CE1920-028	<p><b>16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</b></p> <p>Il est proposé par Martine Houle et appuyé par Nancy Bergeron QUE la séance soit levée à 20h15.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p> <p>_____</p> <p>Mélanie Huard, Présidente                      Pascale Dubé, Directrice</p>
--------------	---